**Fond Social Européen**

**Appel à projets : internationalisation de l’enseignement supérieur**

**Date limite de dépôt des projets : 5 mars 2018.**

**Lien vers l’annonce officielle :** <http://www.strukturnifondovi.hr/natjecaji/1383>

**Objectif général :**

Amélioration de la qualité de l’enseignement supérieur et son adéquation aux besoins de l’économie croate via son internationalisation dans les domaines des sciences naturelles, des sciences biotechniques et techniques, des sciences biomédicales et de la santé.

**Objectifs spécifiques :**

* Augmentation du nombre de formations conjointes ;
* Augmentation du nombre de programmes éducatifs et universitaires dispensés en langues étrangères ;
* Promotion des établissements d’enseignement supérieur croates à l’étranger afin d’attirer le plus grand nombre d’étudiants et d’enseignants étrangers.

Au regard du faible nombre de programmes universitaires dispensés en langues étrangères et de formations conjointes proposés dans les établissements d’enseignement supérieur croates, cette opération apparaît comme une condition essentielle d’une plus grande internationalisation du système d’enseignement supérieur croate et, via l’internationalisation, de l’amélioration de la qualité de l’enseignement supérieur.

L’internationalisation est particulièrement importante pour les domaines de sciences naturelles, de des sciences de l’ingénieur et des mathématiques (STIM) dans lesquelles la demande d’une augmentation du nombre de diplômés est importante. Des investissements dans ces disciplines augmenteront la concurrence de l’économie croate et stimuleront une «croissance intelligente» fondée sur les innovations.

Cet appel contribuera à renforcer, via son internationalisation, la qualité de l’enseignement supérieur et son adéquation aux besoins de l’économie au travers le développement de formations conjointes (aux niveaux Master et Doctorat) en langues étrangères et celui de programmes ou des modules éducatifs et/ou universitaires également en langues étrangères dans les domaines des de sciences naturelles, des sciences biotechniques et techniques, des sciences biomédicales et de la santé. Il contribuera également à la promotion des établissements d’enseignement supérieur croates à l’étranger et, ce faisant, d’attirer le plus grand nombre d’étudiants et d’enseignants étrangers en Croatie.

Les projets de formations conjointes seront particulièrement encouragés. Dans ce cas, le projet doit comprendre une lettre d’intention signée de la part des responsables des établissements qui participeront à ladite formation conjointe. Les frais de la mobilité des enseignants étrangers en Croatie pourront être pris en charge. (L’établissement d’enseignement supérieur étranger n’a pas à être déclaré comme partenaire dans la réalisation du projet).

La valeur totale de cet appel à projets s’établit à 50 millions de kunas (6,7 millions d’euros environ).